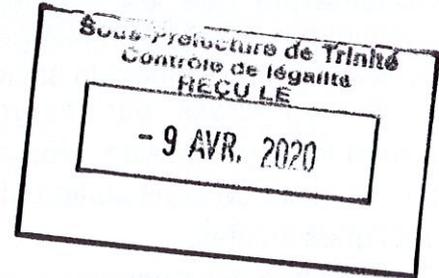




**EXTRAIT DU PROCES VERBAL  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 22 NOVEMBRE 2016**

**Présidence : Alfred MONTHIEUX**  
**Secrétaire : Alban BASINC**  
**Date de convocation : 10 Novembre 2016**  
**Nombre de conseillers en exercice : 54**  
**Nombre d'élus présents à l'ouverture de la séance : 28**  
**Nombre d'élus arrivés en cours de séance : 00**  
**Nombre d'élus partis en cours de séance : 00**  
**Nombre d'élus présents pour ce point : 28**  
**Nombre d'élus ayant donné procuration : 04**



**Extrait n° : CC-22-11-2016/171**

**Date de Publication : 09 AVR. 2020**

**Objet : Création d'un conseil de développement durable**

**ETAIENT PRESENTS**

**Titulaires :** Norbert MONSTIN, Patricia ETINOF, Thierry MARECHAL, George GELIE, Henri ROMANA, Joachim BOUQUETY, Gilbert COUTURIER, Kristelle RISAL, Raphael VAUGIRARD, Alban BASINC, Joseph PERASTE, Germain DUTON, Alfred MONTHIEUX, Joël Christine LINORD, Claude BELLUNE, Christian VERNEUIL, René VATENAR, Monique AUDINAY, Jean-Frantz CAUVER, Fabienne GROUGI, Dorisse BENETEAU-DE-LA-PRAIRIE, Frédéric BUVAL, Patricia ZAMON Epouse TELLE, Christian PALIN, Ghislaine PASCHAL, Frédéric BERET, Paulette RAPON, Jean DORSAN.

**AVAIENT DONNE PROCURATION**

Bruno Nestor AZEROT à Monique AUDINAY, Séverine TERMON à René VATENAR, Guy RUSTER à Fabienne GROUGI, Patrick BONIFACE à Dorisse BENETEAU-DE-LA-PRAIRIE

**ETAIENT ABSENTS OU EXCUSES**

Maurice BONTE, Marie-Thérèse CASIMIRIUS, Félix ISMAIN, Serge MENIL Sylvie PALCY, Justin PAMPHILE, Pamela PATRON, Sonia COLDOLD, Sainte-Rose CAKIN, Jenny DULYS-PETIT, Charles CARISTAN, Lucien SALIBER, Danielle ABOTT-NOMEL, Farell FRANCOIS-HAUGRIN, Francesca SAVY, Belfort BIROTA, Quelly LONETE, Gwladys COLER, Chantal MAIGNAN, Jiovanny WILLIAM, Christian RAPHA, Rose-Marie GENOT-PLESDIN, Bruno Nestor AZEROT, Séverine TERMON, Guy RUSTER, Patrick BONIFACE.

Le Conseil Communautaire,

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Considérant** que le passage en Communauté d'Agglomération a pour objet d'associer les Communes au sein d'un espace de solidarité, pour élaborer un projet commun et partagé de développement et d'aménagement.

**Considérant** que les Conseils de développement, sont des instances de démocratie participative uniques en leur genre, que ce sont des assemblées constituées de membres bénévoles représentant la société civile du territoire avec une recherche de diversité.

Qu'ils sont créés par les métropoles, communautés urbaines, d'agglomération, de Communes (à fiscalité propre de plus de 20 000 habitants), pays et PETR en tant qu'instances de consultation et de proposition sur les orientations majeures des politiques publiques locales.

Qu'ils s'efforcent d'apporter une expertise citoyenne dans le contenu de ces dernières.

**Considérant** l'organisation et les modalités de fonctionnement du Conseil de Développement durable

**Considérant** l'intérêt du dossier présenté ;

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

## DECIDE

### **Article 1 :**

D'approuver le principe de la création du Conseil de Développement Durable et de donner son accord sur le format de sa composition et le lancement des appels à candidatures pour la constitution de ce dit conseil.

### **Article 2 :**

D'autoriser le Président à accomplir tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

### **Article 3 :**

Monsieur le Préfet, Monsieur le Trésorier, Monsieur le Directeur Général des Services, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

**Vote**

Pour :32

Contre :00

Abstention :00

Abstention déclarée :00

Non votant :00

ADOPTE

Pour extrait certifié conforme

Fait à Marigot, le 30 MARS 2020

Le Président

Alfred MONTEHEUX

